

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1971-1972

Annexe au procès-verbal de la séance du 30 juin 1972.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées (1), sur le projet de loi, ADOPTÉ AVEC MODIFICATIONS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN DEUXIÈME LECTURE, relatif à la situation du personnel civil de coopération culturelle, scientifique et technique auprès d'Etats étrangers,

Par M. Maurice CARRIER,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 2 juillet 1972. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 1^{er} juillet 1972, page 1479, 2^e colonne.)

(1) *Cette commission est composée de : MM. Jean Lecanuet, président ; Raymond Boin, Louis-Martin, Jean Péridier, Pierre de Chevigny, vice-présidents ; Jean de Lachomette, Pierre Giraud, Francis Palmero, Serge Boucheny, secrétaires ; Edmond Barrachin, Maurice Bayrou, Jean Berthoin, Charles Bosson, Louis Brives, Maurice Carrier, Léon Chambaretaud, Jean Colin, Roger Deblock, Emile Didier, Jacques Duclos, Baptiste Dufeu, Robert Gravier, Raymond Guyot, Louis Jung, Michel Kauffmann, Emmanuel Lartigue, Jean Legaret, Marcel Lemaire, Jean Lhospied, Georges Lombard, Ladislas du Luart, Michel Maurice-Bokanowski, Gaston Monnerville, André Morice, Dominique Pado, Henri Parisot, Maurice Pic, Roger Poudonson, Georges Repiquet, Abel Sempé, Edouard Soldani, Pierre-Christian Taittinger, Jacques Vassor, Emile Vivier, Michel Yver.*

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (4^e législ.) : 1^{re} lecture, 2298, 2366 et in-8° 596 ;
2^e lecture, 2455, 2471 et in-8° 649.

Sénat : 1^{re} lecture, 255, 279, 285 et in-8° 118 (1971-1972) ;
2^e lecture, 348 (1971-1972).

Coopération internationale. — *Fonctionnaires et agents publics - Magistrats - Sécurité sociale - Retraites complémentaires.*